

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 15 janvier 2009.

Section du dépôt légal

S O M M A I R E

[MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL](#)

**LE RENDEZ-VOUS AVEC
L'AUTORITÉ**
[Troisième édition du Rendez-vous](#)

**RAPPORT PRODUIT PAR
L'AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS**
[Dépôt du rapport annuel 2007-
2008](#)

**PRÉVENTION DE LA FRAUDE
PAR L'AUTORITÉ**
[Campagne « Je protège mon
identité sur Internet »](#)

L'AUTORITÉ VOUS CONSEILLE
[Soyez à votre affaire pour ne pas
perdre vos affaires!](#)

VALEURS MOBILIÈRES
[Programme de formation en
valeurs mobilières](#)

**L'AUTORITÉ ACTIVE DANS SON
MILIEU**
[Première conférence annuelle du
service de l'inspection](#)

**PARTENARIAT POUR LA
PRÉVENTION DE LA FRAUDE
AUPRÈS DES AÎNÉS**
[Association québécoise de
défense des droits des retraités
\(AQDR\)](#)

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En cette période où les enjeux en matière économique sont en redéfinition, le rôle du régulateur occupe de plus en plus une place prépondérante pour assurer le fonctionnement optimal du secteur financier. L'Autorité des marchés financiers tient à souligner à tous ses partenaires et aux divers acteurs de ce secteur important de l'économie québécoise, qu'elle met tout en œuvre pour accomplir sa mission avec éthique, précision et professionnalisme.

La situation actuelle exige une grande rigueur dans l'exercice de nos activités respectives afin qu'elles répondent aux exigences de conformité définies par la réglementation, ainsi que dans l'application d'une saine gouvernance dans le processus décisionnel de nos organisations.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des fêtes. Que notre collaboration et nos échanges se poursuivent en 2009 afin que nous puissions partager notre vision et nos aspirations de ce que doit être l'encadrement des marchés financiers et la protection des consommateurs.

Jean St-Gelais

[Retour au sommaire](#)

LE RENDEZ-VOUS AVEC L'AUTORITÉ

Troisième édition du Rendez-vous avec l'Autorité des marchés financiers

UN ÉVÉNEMENT MAINTENANT INCONTOURNABLE POUR LES ACTEURS DU SECTEUR FINANCIER

C'est le 20 octobre dernier à Montréal qu'a eu lieu la troisième édition du *Rendez-vous avec l'Autorité des marchés financiers*. Cet événement a donné lieu à des échanges et des discussions de grande qualité entre les membres de la haute direction de l'Autorité, les divers spécialistes invités et plus de 500 participants provenant de l'industrie des produits et services financiers.

« La popularité et la renommée de cette rencontre annuelle auprès des membres de l'industrie confirment que le *Rendez-vous avec l'Autorité* est devenu un événement

incontournable et une plateforme d'échanges importante sur les divers enjeux et défis de l'industrie », a indiqué Jean St-Gelais, président-directeur général de l'Autorité.

Le contexte qui prévaut depuis les derniers mois dans le domaine financier a alimenté plusieurs discussions et contribué à la popularité des ateliers, notamment ceux portant sur la lutte contre les crimes économiques et la crise du crédit. « Actuellement, c'est à l'échelle planétaire que l'on saisit toute l'importance du secteur financier pour la société et le rôle que doivent jouer les organismes de réglementation pour assurer le fonctionnement optimal de ce secteur », a déclaré Jean St-Gelais.

Quant aux échanges sur les sujets d'actualité tels la relève dans l'industrie des services financiers et l'information à fournir aux consommateurs au point de vente, ils alimenteront les réflexions de l'Autorité dans sa volonté d'établir un sain équilibre entre un encadrement rigoureux des marchés et la mise en place de mesures qui favorisent aussi le développement du secteur financier québécois.

La crédibilité et la notoriété des invités du Rendez-vous 2008, avec notamment la présence de monsieur Pierre Arcand, député de Mont-Royal et adjoint parlementaire à la ministre des Finances, de monsieur Thomas Kloet, chef de la direction du groupe TMX, de madame Barbara Stymiest, chef de l'exploitation à la Banque Royale du Canada, de monsieur Yvon Charest, président et chef de la direction de l'Industrielle Alliance ainsi que de madame Susan Wolburgh Jenah, présidente et chef de la direction de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) ont également contribué au succès de cette troisième édition.

La quatrième édition du *Rendez-vous avec l'Autorité des marchés financiers* aura lieu le 26 octobre 2009.

Nous vous invitons à visionner notre [galerie de photos de l'événement](#), disponible sur notre site Web.

[Retour au sommaire](#)

RAPPORT PRODUIT PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2007-2008

C'est le 30 octobre dernier que la ministre des Finances, madame Monique Jérôme-Forget, a déposé le rapport annuel 2007-2008 de l'Autorité à l'Assemblée nationale du Québec. Ce rapport rend compte des principales activités de l'Autorité au cours de l'exercice financier du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 et de ses états financiers, notamment en lien avec l'administration des lois suivantes : *Loi sur l'assurance-dépôts*, *Loi sur les valeurs mobilières* et *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

L'année 2007-2008 aura été marquée par la reconnaissance pleine et entière de l'Autorité à titre d'organisme intégré de réglementation du secteur financier québécois. « L'ampleur des différents dossiers sur lesquels nous sommes intervenus nous a permis de raffiner nos méthodes de travail, de développer une attitude proactive en matière de surveillance et de

réglementation et de favoriser ainsi une organisation du travail efficiente », a déclaré Jean St-Gelais, le président-directeur général de l'Autorité.

Parmi les faits saillants ayant marqué cette quatrième année d'activité de l'Autorité, mentionnons :

- l'accroissement de l'efficacité des activités de surveillance;
- l'augmentation appréciable du nombre d'enquêtes, d'inspections et de procédures juridiques ainsi que la diminution du temps de traitement qui y était attribué;
- la présentation, en décembre 2007, du projet de loi 64 qui harmonise les diverses mesures de contrôle pouvant être exercées par l'Autorité, lequel projet de loi fut adopté en juin 2008;
- la création du Centre d'excellence en dérivés en juin 2007;
- la tenue d'une consultation publique sur le projet de regroupement de Bourse de Montréal Inc. et du Groupe TSX Inc.;
- la collaboration active aux travaux des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) qui ont mené à l'entrée en vigueur du régime de passeport.

Le [rapport annuel 2007-2008](#) est disponible sur le site Web de l'Autorité

[Retour au sommaire](#)

PRÉVENTION DE LA FRAUDE PAR L'AUTORITÉ

CAMPAGNE « JE PROTÈGE MON IDENTITÉ SUR INTERNET »

L'Autorité des marchés financiers a participé à la campagne « Je protège mon identité sur Internet », organisée par l'Institut de sécurité de l'information du Québec (ISIQ).

Cette campagne visait à sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques pour éviter le vol d'identité sur Internet.

L'Autorité a choisi de s'y associer considérant que de plus en plus de Québécois utilisent les services de transactions bancaires en ligne et que ce type de service se répand également dans le domaine de l'investissement, notamment par le biais du courtage à escompte.

Visitez le site : monidentite.isiq.ca vous y trouverez un jeu de mots entrecroisés élaboré par l'Autorité, de l'information pertinente dont les dix règles de prévention contre le vol d'identité, ainsi que le vidéo promotionnel de cette campagne.

L'AUTORITÉ VOUS CONSEILLE

SOYEZ À VOTRE AFFAIRE POUR NE PAS PERDRE VOS AFFAIRES!

Le **Mois de l'éducation des investisseurs** (octobre) est maintenant terminé, mais l'Autorité tient à vous rappeler qu'il est toujours rentable de consacrer du temps pour apprendre à gérer votre argent. L'Autorité a profité du Mois de l'éducation de l'investisseur pour lancer une nouvelle fiche d'information sur la volatilité des marchés, ainsi qu'un guide personnel contre la fraude intitulé [Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires!](#) Le guide et la fiche sont disponibles dans la section consommateur du site Web de l'Autorité.

VALEURS MOBILIÈRES

PROGRAMME DE FORMATION EN VALEURS MOBILIÈRES EN FRANÇAIS PARRAINÉ PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DISPENSÉ PAR LE TORONTO CENTRE.

Au total, 26 participants provenant des 13 juridictions suivantes assistaient au programme de formation : Bulgarie, Cap-Vert, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Sao Tomé et Principe, Sénégal et Togo.

Du 20 au 24 octobre 2008, s'est tenu à Montréal, le premier programme de formation en valeurs mobilières en français à être donné par le Toronto Centre et parrainé par l'Autorité des marchés financiers du Québec. Au total, 26 représentants provenant de 13 juridictions ont bénéficié de cette formation.

L'Autorité des marchés financiers a contribué au développement et à la réalisation du programme en fournissant notamment un soutien intellectuel, financier et logistique dès le tout début de la conception du programme.

Les organisations responsables ont choisi pour ce programme de traiter des questions de leadership en lien avec les autorités de réglementation dans les marchés émergents et de différentes questions techniques liées à ces marchés.

À l'instar des autres programmes offerts par le Toronto Centre, ce programme de formation visait à aider les autorités de réglementation à établir et à développer les compétences nécessaires pour relever les défis de la surveillance et de la réglementation, et renforcer les institutions des divers pays d'où proviennent les participants.

La formule utilisée par le Toronto Centre consistait à combiner l'analyse de cas réels pour développer des plans d'action spécifiques. Le programme comportait aussi des sessions techniques.

Ainsi, les thèmes suivants ont été traités durant le programme :

- Le contexte du changement – survol des questions actuelles : perspectives mondiales et régionales;
- La méthode d'établissement de plans d'action;
- La négociation, persuasion et gestion efficace des intervenants (atelier technique);
- Le développement du marché marocain des valeurs mobilières (étude de cas);
- La lutte contre le blanchiment de capitaux (étude de cas);
- L'harmonisation des marchés de valeurs mobilières au Canada;
- Les obstacles à la croissance des marchés des valeurs mobilières dans les pays en développement;
- La communication avec les médias.

L'AUTORITÉ ACTIVE DANS SON MILIEU

PREMIÈRE CONFÉRENCE ANNUELLE DU SERVICE DE L'INSPECTION

À Montréal, le 19 novembre dernier, se tenait la première conférence annuelle du Service de l'inspection. Cet événement comportait deux ateliers offerts en simultanément qui s'adressaient respectivement aux responsables de la conformité des cabinets en épargne collective et à ceux des cabinets en assurance de personnes.

Cette initiative avait pour but de faire part de nos constats et méthodes d'inspection afin de permettre le développement des meilleures pratiques. Nous voulions aussi donner toute l'information pertinente pour que l'industrie soit en mesure de répondre à ses obligations légales.

Cette rencontre a été couronnée d'un grand succès. Plus de 130 participants ont eu l'occasion de rencontrer le personnel de l'Autorité afin d'échanger sur le processus d'inspection propre à leur pratique. Les commentaires très positifs obtenus des participants nous encouragent à poursuivre ce dialogue avec l'industrie en souhaitant répondre toujours mieux aux besoins exprimés.

PARTENARIAT POUR LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE AUPRÈS DES AÎNÉS

L'Autorité apporte son appui au programme de prévention de la fraude de l'Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR) par le biais de son Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance. L'appui de l'Autorité permettra d'étendre le projet à l'ensemble du Québec.

Madame Anne-Marie Poitras, surintendante de l'assistance à la clientèle et de l'indemnisation a pris part au lancement du programme de prévention le 11 novembre dernier à Montréal.

Le programme «Serez-vous le prochain poisson?» de l'AQDR offre une approche pédagogique très originale comprenant des ateliers d'information, une courte pièce de théâtre sur les fraudes les plus fréquentes et la distribution d'affiches et de dépliants informatifs. Lors de ces ateliers, le nouveau guide pour déceler les tentatives de fraude en 5 étapes *Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires!* publié par l'Autorité sera distribué aux aînés.

L'Autorité compte sur ce type de partenariat pour accroître la portée de ses messages et l'efficacité de ses initiatives de sensibilisation contre la fraude.

Quand c'est trop beau pour être vrai... c'est peut-être le cas!

CONTACTEZ-NOUS

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier

e

4 étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337

Montréal

800, square Victoria, tour de la Bourse
22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Courriel info@lautorite.qc.ca

Pour en savoir davantage sur nos activités, consultez notre site Web: www.lautorite.qc.ca.

Le Journal Info-Autorité est publié par la Direction des communications de l'Autorité des marchés financiers.

[Retour au sommaire](#)